

# **Synthèse en six points**

**De l'analyse citoyenne des rapports 2016 et 2018  
du Comité d'experts  
sur les radiations non ionisantes**

Une évaluation de l'aspect sanitaire des  
champs et rayonnements électromagnétiques  
sous l'angle scientifique et citoyen

Bruxelles

Mars 2018

*« Toute vérité franchit trois étapes.  
D'abord elle est ridiculisée. Ensuite, elle subit une forte opposition.  
Puis, elle est considérée comme ayant toujours été une évidence. »*

Arthur Schopenhauer

Ce fut le cas pour le tabac, pour l'amiante.  
Ainsi en sera-t-il tôt ou tard pour le sujet de ce dossier.  
Le plus tôt sera le mieux.

Initiative citoyenne.  
Contact : [www.ondes.brussels](http://www.ondes.brussels)

# Conclusion

Un Comité d'"experts" a été désigné par le gouvernement bruxellois afin d'évaluer l'impact des champs et rayonnements électromagnétiques sur la santé de la population bruxelloise. Il a remis un premier avis en février 2016 et un second en ce début d'année 2018. Dans ses rapports, le Comité se consacre amplement à l'évaluation des aspects techniques et économiques. En revanche l'aspect sanitaire, qui est pourtant au cœur de sa mission, est évalué très sommairement. Le présent dossier propose une lecture critique de l'évaluation sanitaire réalisée par le Comité et présente un autre angle de vue. Etayé par de nombreuses références, ce dossier laisse entrevoir une littérature scientifique beaucoup plus abondante que les rapports du Comité ne laissent paraître.

## ***Une abondante littérature scientifique indique des dommages***

Il est un fait que nul ne peut nier : des milliers de publications attirent notre attention sur les risques sanitaires de la pollution électromagnétique (electrosmog), et du déploiement généralisé des technologies sans fil en particulier. Des progrès scientifiques considérables ont été réalisés ces dernières années dans la mise en évidence d'effets biologiques et sanitaires liés aux champs et rayonnements électromagnétiques, dans la compréhension des mécanismes d'action au niveau cellulaire et moléculaire, dans le diagnostic de l'électrohypersensibilité,...

Dès lors, nous sommes étonnés de voir le Comité passer sous silence cette masse considérable de connaissances scientifiques accumulées depuis plusieurs décennies et se focaliser sur un nombre très restreint d'études, le plus souvent non référencées. Il met systématiquement en doute le sérieux et la qualité d'études qui démontrent des effets biologiques et sanitaires à des niveaux inférieurs aux valeurs préconisées par l'ICNIRP et l'OMS. A contrario, il ne formule aucune interrogation de ce genre à l'encontre des travaux de l'ICNIRP ou de l'OMS. Le Comité émet ainsi une critique dans un sens unique et produit en conséquence une vision distordue de la réalité. Transposé dans le contexte juridique, cela reviendrait à instruire uniquement à charge.

## ***Une réalité de terrain préoccupante***

Le Comité ne considère pas la réalité de terrain et les statistiques de santé préoccupantes : augmentation du nombre de cancers et maladies d'Alzheimer de plus en plus précoces, de burn-outs chez les travailleurs, de troubles du comportement chez les enfants, multiplication du nombre de personnes se disant électrohypersensibles, du nombre de couples infertiles, etc. Il y aurait pourtant là matière à susciter au moins la réflexion sur la possibilité de l'existence d'un lien avec l'exposition croissante et généralisée de la population. Depuis les années 2000, des médecins par milliers tirent la sonnette d'alarme et lancent des cris d'alerte auprès des autorités sanitaires.

## ***A qui profitent les rapports du Comité ?***

Ainsi, les conclusions du Comité en matière de santé ne sont nullement représentatives de la diversité d'opinions qui peut subsister dans la communauté médico-scientifique. Ses rapports n'offrent en aucun cas une présentation équilibrée et actualisée sur le débat scientifique autour des effets sanitaires des champs et rayonnements électromagnétiques. Les approximations, omissions et sélections d'informations ne sont pas conciliables avec la rigueur et l'indépendance scientifiques requises pour accomplir la mission qui lui a été assignée. Au contraire, il nous apparaît que les rapports tels qu'ils sont rédigés ne peuvent que favoriser un déploiement généralisé des technologies sans fil. Le professeur en cancérologie Dominique Belpomme met en garde : « *il n'y a plus de polémique scientifique à ce sujet, il n'y a qu'une polémique avec les opérateurs* ».

### ***Une bombe à retardement dégoupillée***

Au sujet des technologies sans fil dans leur ensemble, le rapport BioInitiative est sans ambiguïté : « *Le déploiement continu des technologies sans fil et des appareils connexes et le manque de réglementation pour le commerce du sans-fil met la santé publique mondiale en péril, à moins que de nouvelles normes plus drastiques soient mises en place ainsi que des avertissements concernant leur utilisation* ».

Combien de temps, d'études et de rapports faudra-t-il encore avant que l'on accepte l'évidence de la crise sanitaire de grande ampleur qui se prépare et dont nous aurons tous à payer les conséquences ? Comme le souligne l'Appel international de mai 2015 aux Nations Unies et à l'OMS (International EMF Scientist Appeal), le public a le droit d'être informé des risques pour la santé, particulièrement les risques encourus par les individus plus sensibles dont font partie les fœtus et les enfants.

### ***Une nécessaire rigueur et indépendance scientifique***

Nous attendons de nos élus qu'ils prennent la juste mesure de la situation au regard des avancées scientifiques nombreuses. Il est indispensable pour cela que l'évaluation de l'aspect sanitaire :

- tienne compte des avancées scientifiques, en particulier les plus récentes ;
- soit réalisée indépendamment des évaluations techniques et économiques ;
- soit réalisée par des experts indépendants, à l'abri des groupes de pression et du lobbying de l'industrie tel qu'il peut s'exercer ici et dans de grandes organisations internationales ;
- soit réalisée par des experts qui ont les connaissances et compétences pluridisciplinaires (médicales autant que biochimiques, biophysiques et techniques).

### ***Il est plus que temps d'agir !***

Nous demandons que les technologies soient mieux encadrées, notamment au moyen de normes plus conformes aux connaissances scientifiques actuelles. Nous demandons une diminution de l'exposition de la population, notamment par la réduction graduelle des sources d'exposition à des rayonnements dommageables pour la santé et par le recours systématique à des alternatives câblées (non CPL) dans toutes les situations où cela est techniquement possible. Il nous apparaît aussi que des campagnes de sensibilisation à un usage raisonné et responsable des technologies sans fil sont devenues une nécessité urgente. Nous attendons de nos élus qu'ils aient à présent la lucidité et le courage de prendre action pour garantir la santé de la population - et du règne vivant dans son ensemble – et juguler cette course folle vers toujours plus de technologies communicantes (compteurs "intelligents", 5G, *Internet of Things*, etc) dont l'innocuité, rappelons-le, n'a jamais été démontrée.

### ***Le mot de la fin***

Il serait irresponsable d'attendre une fois de plus que les organismes officiels confirment définitivement l'existence d'une crise sanitaire ! Cessons de brandir le spectre du retard technologique alors que, précisément, des normes plus exigeantes et plus protectrices seraient une incitation puissante à l'innovation technologique, responsable et durable.